



**Ville de Lausanne**

Municipalité

A Mesdames et Messieurs  
les membres du Conseil communal  
1002 Lausanne

Lausanne, le 15 avril 2021

**Résolutions de M. Pierre Conscience du 24 juin 2020 adoptées par le Conseil communal suite à la réponse à l'interpellation de M. Pierre Conscience et consorts : « Après le COVID-19, pas de retour à l'anormale ! »**

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Lors de sa séance du 24 juin 2020, dans le cadre du traitement de la réponse à l'interpellation de M. Pierre Conscience et consorts « Après le COVID-19, pas de retour à l'anormale ! », le Conseil communal a adopté la résolution n° 1 suivante de M. Pierre Conscience :

*« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité lui propose, dans les mois à venir et pour faire face à l'urgence écologique et sociale, une nouvelle politique d'investissements renforcée visant à répondre plus amplement aux besoins grandissants de la population (en matière de santé, d'accueil de jour, de logement et de lutte contre la précarité notamment), tout en travaillant à réduire profondément son impact écologique ».*

ainsi que la résolution n° 2 également du M. Pierre Conscience, disant :

*« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité lui propose une politique budgétaire qui prenne en compte ces besoins sociaux et la crise actuelle – si nécessaire en recourant à des emprunts supplémentaires – et précise, avant la fin de l'année civile 2020, les étapes par laquelle elle entend respecter son objectif de neutralité carbone pour 2030 ».*

### **Réponse de la Municipalité aux deux résolutions**

La Municipalité partage les préoccupations exprimées. C'est dans cet esprit qu'elle a présenté début 2021 son Plan climat qui fixe des axes clairs, combinant impératifs sociaux et écologiques dans sa politique d'investissements pour les trente ans à venir. En parallèle, et pour faire face à la crise du COVID-19, la politique budgétaire de la Municipalité a été sensiblement réorientée afin de soutenir les secteurs économiques en difficulté, la culture et le sport notamment.

Ainsi, ce ne sont pas moins de CHF 21 millions nets qui ont été investis en 2020 par la Municipalité pour soutenir le tissu économique local et la population. En réponse à l'urgence sociale, la Municipalité a présenté dans le cadre du budget 2021, différentes mesures immédiates pour faire face à la crise liées au COVID-19. On peut relever le soutien aux 35'000 ménages les plus modestes et aux commerces lausannois par la distribution d'un bon de CHF 100.- par ménage et un bon de CHF 50.- par

enfant mineur pour chaque famille au bénéfice d'un subside à l'assurance maladie. Des dépenses complémentaires ont aussi été consacrées au renforcement des structures d'hébergement d'urgence.

En vous priant de bien vouloir prendre acte de la présente communication, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le vice-syndic  
Pierre-Antoine Hildbrand



Le secrétaire  
Simon Affolter

